

Manipulation Extincteurs



Prévention Secourisme Sécurité Incendie Formation

Objectif :

A la fin de la formation vous maîtriserez les connaissances théoriques de base et pratiques à la prévention et à la lutte contre les incendies dans l'établissement.

Programme de formation :

Partie théorique :

- La réglementation ;
- Les différents types d'extincteurs et leurs particularités ;
- Le triangle du feu ;
- Les classes de feu ;
- Les distances d'attaque ;
- Le RIA ;
- Message d'alerte.

Partie pratique :

- Visite de site, localisation des extincteurs et principe de fonctionnement ;
 - Exercice d'extinction sur générateur à gaz à l'aide de modules incendie au moyen d'extincteur à eau pulvérisée, eau pulvérisée avec additif, co2 ;
 - Analyse des exercices et axes d'amélioration donnés par le formateur.

(Les feux sont réalisés à l'aide de générateur de flammes à gaz. Ils sont sans dangers pour les stagiaires, totalement sécurisés et propres, les fumées sont réalisées à l'aide de générateur de fumées sans dangers pour les stagiaires, totalement sécurisées et propres).

Public :

L'ensemble du personnel de l'entreprise.

Pré requis : Être apte physiquement à réaliser une manipulation extincteur.

Durée : 3 heures.

Délai d'accès :

Un mois minimum entre la demande et le début de l'action de formation.

Lieu : Sur site sécurisé au sein de votre entreprise.

Effectif : 10 participants maximum.

Formateur :

Sapeurs-Pompiers Professionnel en activité, titulaire du diplôme de pédagogie initiale commune de formateur.

Tarif : 390 euros TTC comprenant notamment :

- Extincteurs eau et CO2 ;
- GAZ propane ;
- Livret de formation.

Manipulation Extincteurs

Méthodes pédagogiques :

- Affirmatives ;
- Interrogatives ;
- Actives.

Techniques pédagogiques :

- Questionnement ;
- Exposé ;
- Démonstration ;
- Simulation.

Outils pédagogiques :

- Pc et vidéoprojecteur ;
- Générateur de flammes à gaz ;
- Extincteurs CO2 ;
- Extincteurs eau + additif ;
- Bouteille gaz propane.

Certification / Validation :

Participation à l'ensemble de la formation.

Attestation individuelle de formation délivrée par l'Organisme de Formation.



Accessibilité Personne à mobilité réduite et handicap :

Toute personne à mobilité réduite ou présentant un handicap peut suivre cette action de formation.

Il sera délivré une attestation de fin de formation mentionnant notamment les résultats des acquis (partiels, du fait du handicap) de la formation.

Recyclage :

Conseillé tous les 12 mois.

SIRET : 818 680 183 00014 - MMA PRO-PME n°000000144662288

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59 09087 59 auprès du Préfet de la région Hauts-De-France

Organisme de formation référencé DATA-DOCK

contact@psi-formation.fr – 06 51 50 76 80